

EDITORIAL

Les décisions prises lors de la dernière assemblée générale de l'Association **Recherche et Régulation** commencent à prendre effet. Les précédents numéros de la Lettre sont maintenant accessibles sur le serveur. L'appel à contributions à l'**Année de la Régulation 1997** est rappelé et précisé. L'Association doit fournir le cadre de groupes de travail sur le modèle du séminaire « Théorie de la régulation et économie du développement », dont les travaux et le calendrier sont rappelés (p. 6). Enfin l'association ne vit que par la mobilisation intellectuelle, mais aussi financière, de ses membres. N'oubliez pas de mettre à jour votre situation.

La rédaction de la lettre de la régulation

POINT THEORIQUE

LE JAPON : RATTRAPE PAR LA CRISE ?

Masanori HANADA

(Kumamoto Gakuen University 2-5-1, Oe, Kumamoto, Japon

Phone: +81-96-364-5161, Fax: +81-96-372-0702, e-mail : hanada@kumagaku.ac.jp)

Introduction : La crise de l'économie japonaise et des recherches en économie au Japon

L'économie japonaise traverse une récession grave depuis 1991 avec la fin de ladite "économie de bulle spéculative". En effet, au regard des indices habituels de la conjoncture tels que la production industrielle, le nombre de faillites, voire le taux de croissance, la récession paraît sérieuse par rapport à la période de croissance du passé. Cependant, la presse annonce presque tous les mois des signes de reprise économique.

Il est vrai que, hormis la durée de la récession, presque tous les indicateurs montrent que la récession du premier choc pétrolier était plus grave que celle actuelle. Or, est-elle vraiment un processus d'ajustement? N'a-t-on pas le plaisir de pouvoir enfin annoncer que le Japon est entré dans la crise? Pour les régulationnistes, la réponse ne semble pas trop compliquée. Compte tenu du fait que l'économie de bulle, son éclatement et la récession actuelle sont une conséquence inévitable du régime de croissance, celui tiré par l'exportation, de la déréglementation financière et de l'internationalisation, beaucoup d'éléments permettent de reconnaître de profonds bouleversements de l'économie japonaise derrière l'alternance expansion-récession depuis cette décennie. Ainsi il est maintenant clair pour les observateurs de l'économie japonaise que les enjeux sont bien évidemment de mettre en lumière le mécanisme en cours qui propulse le changement structurel sous la surface des phénomènes conjoncturels.

Les questions posées sont ainsi importantes pour les régulationnistes et sont maintenant plus précises que jamais. En outre, se poser des questions ne signifie-t-il pas que l'on a, d'une certaine manière, des éléments de réponse?

Au début de l'introduction de la théorie de la régulation, au milieu des années 80, les travaux furent concentrés principalement sur l'application directe de cette approche au cas du Japon, en examinant dans quelle mesure ce dernier est fordiste ou non. Cette tentative puisait ses origines dans les efforts d'innovations théoriques face, d'une part, au désarroi des courants marxistes jadis fort puissants et, d'autre part, à la montée de l'influence des courants néoclassiques principalement américains. De plus, dans le contexte japonais, cette tentative avait pour objectif de mettre en cohérence la recherche sur la théorie pure et les analyses empiriques.

La lettre de la régulation est financée grâce aux cotisations des membres de l'association **Recherche & Régulation**.

La lettre de la régulation diffuse toute information concernant les publications, séminaires, colloques ou autres activités de recherche en relation avec l'approche de la théorie de la régulation. Ces informations peuvent être adressées à Robert Boyer ou à Yves Saillard qui assure le secrétariat de rédaction de la lettre de la régulation, au CEPREMAP, 140 rue du Chevaleret 75013 Paris - Fax : 33-(0)1 44 24 38 57 - e-mail : BOYER@cepremap.msh-paris.fr ou à l'IREP BP 47 38040 Grenoble Cedex 9 Tel : 33-(0)476 82 54 30 - Fax : (0)476 82 59 89 - e-mail : Yves.Saillard@upmf-grenoble.fr.



renvoie au serveur **Lettre de la régulation** <http://www.upmf-grenoble.fr/irepd/lettre.html>.

La réalisation matérielle de cette lettre bénéficie du concours de l'IREPD qui ne saurait être tenu pour responsable de son contenu. ISSN en cours

¹ Pour le survey des travaux sur ce thème, voir Y.Inoue et T.Yamada (1995) in R. Boyer et Y. Saillard (dir), Théorie de la régulation, L'état des savoirs, La Découverte.

² Les papiers présentés à ce colloque ont été publiés dans *Mondes en développement*, No. 79-80, 1992.

³ *Japon in Extenso* No.31 et No.32, 1994.

régime tiré par l'exportation du milieu de la décennie 70 a amené des excédents commerciaux gigantesques et des frictions économiques et commerciales. Quant au deuxième point, dans la foulée de la déréglementation depuis la deuxième moitié de cette décennie, les excédents ne sont pas réinvestis dans la production et les comportements spéculatifs ont accéléré l'instabilité économique. Le problème est que l'économie japonaise n'est pas muni d'un mécanisme de régulation face à cette instabilité.

Autrement dit, et sur ce point les participants du colloque ont partagé cette observation, ce n'est pas le champ du travail ou de la production qui était la cause directe de la crise, mais le mode de croissance qui est devenu incohérent à cause de ces deux transformations.

Lors des colloques de Kumamoto et de Paris, les Japonais ont proposé le <<compagnie-isme>> comme hypothèse pour déterminer les caractéristiques du mode de régulation japonais afin d'analyser la crise et la transformation économique et sociale. Les participants étrangers ont apporté leur analyse de la crise et les cadres théoriques renouvelés permettant la comparaison internationale avec le cas japonais.

Le mode de régulation compagnie-iste

Nous entendons par le compagnie-isme le fait que la socialisation ou bien l'intégration sociale des salariés s'est réalisée dans un espace organisationnel de l'entreprise. Autrement dit, comparé à la société occidentale, le mode spécifique de l'antagonisme capital/travail au travers de la reproduction des relations sociales au Japon est caractérisé, sur la dimension stratégique, par le rôle fondamental de l'entreprise. Au coeur de ce compagnie-isme, se trouve le compromis capital/travail constitué dans la période de l'après-guerre qui est basé sur la garantie de l'emploi en contrepartie de l'implication des salariés au sein de la sphère d'une firme.

Toshio Yamada a caractérisé le mode d'existence des salariés comme <<company man>> à partir d'un examen de l'aspect sociétal du capitalisme japonais (Yamada, 1993, Grenoble) et l'a ensuite développé en désignant le mode de régulation compagnie-iste comme trait spécifique de l'économie japonaise, la formation sociale étant centrée sur l'entreprise. L'idée de fond pour caractériser la société japonaise est l'absence de la "société civile" qu'on trouve en Occident moderne.

Yamada dégage les "habitus" compagnie-iste du noyau dur du salariat japonais: *L'internalisation des salariés à l'entreprise* (externalisation des actionnaires, suppression de la distinction des statuts ouvrier et employé, idéologie "entreprise-famille") fait de l'entreprise une communauté de vie (conscience de l'appartenance à l'entreprise, devoir et dévouement illimité) qui doit être basée sur une compétition méritocratique entre les salariés (flexibilité fonctionnelle). Pour cela, la stratégie orientée vers la croissance perpétuelle (stabilité de l'emploi et de la vie des salariés, élargissement de la possibilité de la promotion) est nécessaire et à son tour accélère l'internalisation des salariés. Benjamin Coriat a également défini le mode de régulation japonais comme micro-centrée et remarqué la prégnance du compagnie-isme dans le fait que c'est l'entreprise, et non l'Etat ou le marché, qui constituent le sujet principal de la régulation macro-économique (postface de l'édition japonaise de son livre *Penser à l'envers*).

Si le compagnie-isme signifie l'internalisation des relations sociales, l'externalisation des risques qui l'accompagne serait nécessaire : les travailleurs à statut précaire, les relations de sous-traitance, le partage des risques entre des entreprises d'un même groupe.... L'analyse de HMFN (Hierarchical Market Firm Nexus) proposée par Akira Ebisuka, Akinori Isogai, Hiroyasu Uemura est complémentaire dans la mesure où elle examine les liens structurels de la triade organisation de la firme, marché du travail et relations inter-firmes.

Le rapport salarial

Les relations de l'emploi compagnie-iste et le système de production

Un certain nombre de recherches sur des secteurs industriels comme l'automobile montre que le modèle productif japonais, qualifié de Toyotisme ou Ohnisme (Coriat), se trouve à la croisée de chemins. Dans la deuxième moitié des années 80, la différenciation des produits comme vecteur de la concurrence s'est accentuée et ses effets sur la croissance se sont estompés. L'augmentation des coûts a été plus que compensée par l'augmentation des prix de produits (développement du segment de marché des produits de haute de gamme). Mais la progression de la productivité n'a pas suivi. Seule l'augmentation du pouvoir d'achat de la classe moyenne durant la période d'expansion exceptionnelle a permis la viabilité de cette stratégie. Maintenant la diversification des produits, sans gains corrélatifs de productivité, qui annihile les économies d'échelles, est remise en cause.

De plus, la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur industriel pose de nombreux et sérieux problèmes. Les entreprises sont obligées de prendre des mesures pour améliorer les conditions de travail et réviser leur organisation du travail. Dans le cas de l'automobile, l'aménagement de l'organisation du travail et de la production (lignes d'assemblage courte, révision du Juste-à-temps..) chez Toyota est un typique. Nissan, un grand perdant de la décennie mais qui reste un des constructeurs géants dans le monde, cherche à surmonter ses difficultés par une intégration synchronisée de la production et de la commercialisation en intensifiant l'utilisation des réseaux informatiques.

La garantie de l'emploi et le système d'ancienneté

La nouveauté dans le domaine des relations sociales du travail depuis une décennie se trouve dans la réforme des formules salariales. La courbe de la progression salariale est de plus en plus plate, et l'individualisation au mérite est de plus en plus renforcée. La plupart des grandes firmes vont dans cette direction. Mais cette évolution ne signifie pas la fin du système à l'ancienneté, car le système au mérite individuel est le pilier du mode de fixation des salaires à l'ancienneté. On observe simplement que l'économie des coûts du travail face à la croissance ralentie se manifeste ouvertement.

Quant à la garantie de l'emploi sous l'appellation <<emploi à vie>>, on n'observe pas de changement drastique. Si l'on prend comme indicateur la durée de service dans une entreprise ou le taux de turn over, les statistiques disponibles montrent une tendance inverse depuis deux décennies. Un autre point est également intéressant à souligner à ce propos. La comparaison internationale (OCDE, 1993) permet de constater que la différence avec les Etats-Unis est significative tandis qu'avec les pays européens, elle n'est pas très importante. Cette observation n'est pas nouvelle, et appelle une comparaison plus fine (secteur, taille d'entreprise, catégorie des salariés,...). Mais l'important est le mécanisme par lequel l'emploi est assuré : intervention de l'Etat pour la France, négociation sectorielle pour l'Allemagne...entreprise pour le Japon.

Structure dualiste ou hiérarchisée du marché du travail

Depuis le milieu de la décennie 70, la part des travailleurs à statut précaire augmente régulièrement. Entre 1975 et 1995, la part des salariés à temps partiel a doublé. En même temps, à travers les diverses mesures renforçant la mobilité des salariés, telles que le transfert à un autre établissement du même groupe, l'instabilité s'accentue. La signification de la garantie de l'emploi est en train de changer, elle passe de "l'entreprise" au "groupe".

En outre, il faut remarquer l'introduction de la main-d'œuvre étrangère depuis le milieu des années 80 : les travailleurs étrangers illégaux, asiatiques dans la plupart et les latino-américains d'origine japonaise légaux, représentent environ 500.000 personnes. Le nombre fluctue en fonction de l'état du marché du travail. Il est vrai que sa proportion est minime, mais pour le Japon qui, pendant une longue période, n'avait pas recours aux travailleurs immigrés sur le marché du travail contrairement aux pays occidentaux, c'est un phénomène significatif et remarquable.

Dans le rapport salarial compagnie-iste, les risques et l'incertitude sont facilement transférables vers les salariés. La réforme de la formule

salariale et la mobilité accentuée qu'on observe actuellement le montrent. Mais ceci est accompagné d'une instabilité accrue du marché externe du travail. Le renforcement, au moins le maintien de la garantie de l'emploi pour un noyau dur, de plus en plus limité du salariat, la déstabilisation et la hiérarchisation de la main-d'œuvre sont la clef de la compréhension de l'évolution du rapport salarial compagnie-iste.

Etudiant l'évolution du taux de partage de la valeur ajoutée Hinori Toyama insiste sur la transition des mécanismes de la formation des salaires intervenus depuis le système de Shunto (Offensive salarial de printemps), en direction de la coordination entre firmes sans des relations conflictuelles entre capital et travail. Les syndicats sont de plus en plus intégrés et se cantonnent à l'espace d'une firme pour défendre les intérêts de leurs membres.

Durant le colloque, un nouveau domaine de recherche sur le rapport salarial au Japon a été ouvert : la protection sociale (Bruno Théret) et le "welfare de l'entreprise" (Masanori Hanada et Yasuro Hirano). La complémentarité entre la politique sociale de l'Etat et de l'entreprise (Hanada et Hirano) et l'importance de la place et du rôle de l'entreprise dans la protection sociale ont été remarqués.

Formes de concurrences

Les formes de concurrence au Japon sont caractérisées par le rôle du groupe organisé sur la base de la participation croisée (Keiretsu), et le lien particulier entre banque et industrie sur la base du groupe, les relations de long terme de sous-traitance, et des règles de concurrence implicite centrées sur la recherche de part d'un marché national relativement fermé.

Les relations stables entre la grande entreprise et ses sous-traitants ont pour origine la pénurie des capitaux qui ne permettait pas intégrer toutes les activités productives dans la période de la reconstruction industrielle d'après-guerre. Mais la croissance rapide a permis, à travers les liens des capitaux, du personnel, les formations professionnelles des salariés du groupe et la coopération technique, d'avoir une relation stable et contractuelle, voire quasi-intégrée. Cette relation est viable dans la mesure où la croissance de la firme est assurée. Mais l'évolution des conditions historiques et le ralentissement de la croissance ou la stagnation peuvent mettre en cause cette relation stable. On peut citer l'impact de la délocalisation des activités sur l'organisation des sous-traitants. Les fournisseurs commencent à diversifier leur clientèle en dehors du groupe, ce qui déstabilise ou au moins affaiblit le lien privilégié antérieur. Ce phénomène persiste encore chez les sous-traitants de premier rang (souvent de grande taille) et les entreprises innovatrices spécialisées sur des produits particuliers. Il est donc trop tôt pour en tirer une conclusion en la matière. Pour leur part, Akira Ebisuka, Akinori Isogai et Hiroyasu Uemura ont montré une structure cohérente entre les organisations intra et inter-firme et la segmentation du marché du travail caractérisée par les coûts institutionnalisés du chômage au japon.

C'est Bruno Amable qui a tenté de proposer une comparaison internationale de l'économie industrielle et du rapport salarial du point de vue du système social d'innovation. Alors que la similitude entre le Japon et l'Allemagne sur le plan du système social d'innovation est avérée, le Japon occupe une position originale sur le plan du modèle productif et de ses performances. Le modèle méso-corporatiste qu'il diagnostique, est caractérisé par la faible intervention de l'Etat, un système particulier du financement, un système d'éducation et de formation professionnelle et d'organisation du travail originaux, permettant la forte compétitivité industrielle, le faible taux de chômage et le taux de croissance élevé. Autrement dit, si l'on considère la compétitivité comme une construction sociale, c'est le modèle méso-corporatiste qui caractérise la trajectoire de croissance japonaise qui n'est pas sans problèmes. Le modèle japonais est certainement fort adapté à une période de rattrapage mais moins efficace pour favoriser les innovations radicales. De plus, la prolongation de la récession affaiblit la capacité d'ajustement face aux chocs extérieurs. En outre, lorsqu'on tient compte des tendances actuelles, telles que la production

de masse nécessitant de plus en plus les recherches fondamentales et la libéralisation financière, le Japon est certainement en train de faire face à un point de retournement. La plupart part de ces observations est largement partagée par l'intervention de Benjamin Coriat bien que l'approche ne soit pas identique.

Le régime monétaire et financier

L'origine de la bulle spéculative est maintenant unanimement admise : la déréglementation financière et les énormes excédents commerciaux accumulés. Face à l'excédent commercial considérable résultat du succès de la croissance centrée sur l'exportation de la première moitié de la décennie 80 et à la récession due à l'intervention concordante des principaux pays industrialisés (l'accord de Plaza en 1985), le gouvernement japonais a prévu un changement du mode de régulation vers un modèle tiré par la demande interne, certes basé sur une orientation néo-libérale de type japonais : privatisation des entreprises nationales, ouverture du marché intérieur, libéralisation et déréglementation... Cependant le discours officiel (le fameux rapport Maekawa) n'a pas eu l'effet attendu, puisque l'expansion à partir de 1987 a accéléré le comportement spéculatif des entreprises vers le déroulement des fonds sur le marché financier international. La déréglementation et la libéralisation financière ont commencé dans années 70. L'émission massive des obligations d'Etat face au déficit budgétaire et la diversification des modes de financement des entreprises (d'un financement indirect à direct) ont joué un rôle important pour expliquer les mesures prises : déréglementation, libéralisation progressive des taux d'intérêt, décloisonnement entre banques et maisons de titre, libéralisation des mouvements des capitaux....

Le régime financier qui a permis la croissance accélérée étant caractérisé par un certain nombre des dispositifs institutionnels : les réglementations et les interventions actives de l'Etat, la priorité du financement indirect, le mécanisme du contrôle (monitoring) des activités des entreprises par le système de la Banque Principale et la socialisation des risques par le gouvernement et la banque centrale. Pour Naoki Nabeshima, l'éclatement de la bulle financière et les fameux problèmes des créances douteuses sont des conséquences directes du dysfonctionnement de ce régime financier de sorte que les réglementations sont devenues inefficaces et ont affaibli la position de la Banque Principale.

En effet, l'indicateur du lien entre banque et industrie qui mesure la dépendance des entreprises par rapport au financement bancaire, a commencé à baisser depuis le début des années 70 et chuté spectaculairement dans la deuxième moitié des années 80. En ce sens, la position privilégiée de la banque est claire. Le paysage dans ce domaine évolue très rapidement, mais la dépendance affaiblie signifie simplement une diversification des financements des entreprises. Si le rôle de la banque dans un groupe n'est pas seulement basé sur lien financier, il faut être prudent de tirer une conclusion définitive. Des analyses empiriques et théoriques plus approfondies sont nécessaires.

Le régime international : l'intégration régionale et son instabilité en Asie

L'évolution de l'internationalisation de l'économie japonaise, en particulier le passage d'une économie plutôt fermée à une économie plus ouverte, signifie qu'elle est de plus en plus exposée à l'incertitude de l'économie mondiale. Surtout depuis le passage au régime du taux de change flottant, le Japon doit gérer des risques directement liés à l'instabilité de l'économie mondiale. La fluctuation brusque du taux de change, entre autres, peut effacer tous les efforts déployés pour la conquête et le maintien de la compétitivité, même dans les secteurs où elle est basée sur la qualité ou diversification. Le mouvement de délocalisation, qui a commencé à la fin des années soixante par la recherche d'une main-d'œuvre à bas coût en Asie du sud-est, est maintenant basé sur une vision d'une nouvelle division internationale du travail. D'une part, la délocalisation vise les zones où le marché coexiste avec les possibilités financières et les activités de R&D, de but étant de s'adapter au marché local, par exemple en Europe et aux Etats-Unis. D'autre part, la délocalisation réalise une intégration

régionale tant au niveau du groupe qu'au niveau national : c'est le cas de l'Asie. Pascal Petit a apporté une nouvelle analyse sur le rôle de la firme multinationale dans le contexte de l'internationalisation et de la crise financière en tenant compte du fait que les deux tiers des investissements directs à l'étranger (IDE) du Japon se sont réalisés dans le secteur tertiaire.

Jacques Mazier montre qu'en Asie, chaque pays a réussi jusqu'à maintenant à obtenir des profits satisfaisant grâce à une combinaison réussie du régime international de croissance et du mode de régulation national. A ce propos, Yasuo Inoué a analysé une division internationale de travail hiérarchisée entre le Japon, les NIEs, les pays de l'ASEAN et la Chine à partir de l'observation de l'évolution de la Division Internationale du Travail (DIT) dans cette région notamment de la troisième division internationale du travail entre le centre, le Japon, basé sur la flexibilité offensive et les périphéries basées sur la flexibilité défensive. Il examine le déploiement international de la structure verticale du système de production japonais et l'articulation des systèmes nationaux se réalisant dans la DIT horizontale en Asie. Cependant, dans les années 90, l'intensification du commerce et le développement des IDE dans cette région créent des facteurs de déstabilisation. Le changement de la stratégie en matière de flexibilité du travail en Corée et à Taiwan, pourrait conduire à la désindustrialisation. Par ailleurs, la vulnérabilité du régime monétaire dans cette zone, la libéralisation financière, l'instabilité politique et sociale et la fragilité du compromis national, tous ces éléments se conjuguent pour rendre la troisième division internationale de travail dans cette région hautement instable. La présence japonaise en Asie doit faire face à cette instabilité au moment précis où se prolonge la crise interne.

Le régime d'accumulation

Les recherches ont mis en lumière les changements intervenus depuis la deuxième guerre mondiale, d'un régime tiré par le profit et par la section I durant la période de la croissance accélérée à un régime tiré par l'exportation, depuis le milieu de la décennie 70. C'est le rapport salarial compagnie-iste qui a permis cette transformation du régime d'accumulation car c'est une condition permissive de la réalisation simultanée des gains de productivité, de la qualité, de la diversification des produits, de l'introduction et la diffusion des nouvelles technologies. Hiroyuki Uni a raffiné l'analyse du régime tiré par l'exportation en mettant l'accent sur le rôle de la demande. Il propose une analyse de l'impact d'une progression de la productivité du travail inégale selon les secteurs et du changement structurel (transformation de la composition des marchandises de la demande finale) sur l'accumulation de capital. A partir du constat que l'augmentation de la part de la demande des machines et de la construction accélère les gains de productivité, sous l'effet des rendements croissants, H. Uni conclut que c'est la transformation de la structure de la demande intérieure pour la période de la croissance rapide et la transformation de la structure de la demande d'exportation depuis lors qui ont permis le progrès de la productivité de travail.

ANALYSE DE LA CRISE ET PERSPECTIVE DE RECHERCHES

Robert Boyer et Michel Juillard, et Benjamin Coriat ont tenté de répondre aux questions initialement posées sur la crise actuelle du capitalisme japonais. Les deux premiers auteurs remarquent qu'au milieu des années 90, tandis que l'on pouvait observer au niveau des entreprises diverses transformations ou leur amorce concernant les différentes composantes du rapport salarial compagnie-iste, l'analyse statistique et économétrique menée au plan macro-Économique, ne permet pas de diagnostiquer une modification sensible. De son côté, Benjamin Coriat note que le Japon est en train de connaître une Grande Crise au travers d'une lecture régulationniste du rapport "Made in Japan" sur l'évolution des structures industrielles. Ces deux conclusions sont complémentaires et correspondent aux observations empiriques et à l'intuition théorique des chercheurs qui travaillent sur l'économie japonaise.

Il faut noter que ces deux interventions ainsi que le débat, tout au long du colloque de Kumamoto puis de Paris, ont conduit à constater que, si le Japon est en train de traverser une crise, ce sont les aspects monétaires et financiers d'une part et internationaux d'autre part qui jouent le rôle principal. Autrement dit, on remarque une transformation de l'articulation des formes institutionnelles constitutives du mode de régulation. D'où la nécessité de mettre en lumière le changement du lien entre le rapport salarial, le régime monétaire et le régime international.

Ces divers colloques et séminaires ont montré que le développement du travail collectif du groupe des régulationnistes japonais et la coopération intellectuelle stimulante des chercheurs des deux pays sont en train d'apporter les fondations d'une vision globale de l'économie japonaise et de son évolution. Il va sans dire qu'il reste beaucoup de tâches à réaliser. L'analyse de l'Etat est peu traitée, l'analyse de la transformation de longue période doit être approfondie (Boyer, 1991). Ce point est particulièrement important dans la mesure où, dans le contexte intellectuel Japonais actuel, un débat recherche l'origine du régime de croissance de ce pays dans la période de guerre, ce afin de justifier la nécessité de la déréglementation.

L'analyse de l'économie japonaise dans la période actuelle de crise est très riche pour l'avancée de la théorie de la régulation et urgente pour la société japonaise, d'autant plus que ce pays emprunte une trajectoire différente que le fordisme.

Liste des communications présentées aux Séminaires Internationaux de l'Université de Kumamoto-Gakuen (14-16 Septembre 1995) puis de Paris (16-18 Décembre 1996)

AGLIETTA Michel (Université de Paris X-Nanterre-CEPII), Dérégulation, transformations et perspectives du système financier japonais.

AMABLE Bruno (INRA-CEPREMAP), Le système financier japonais a-t-il un avenir ?

An Interpretation of Japanese Capitalism with an Historical Perspective.

BASSINO Jean Pascal (CEFI et Université Paul Valéry), L'impact des investissements japonais directs à l'étranger en Asie du sud-est sur l'emploi manufacturier au Japon.

BOYER Robert (EHESS-CNRS-CEPREMAP), **JUILLARD Michel** (Université de Paris VIII-CEPREMAP), Le rapport salarial japonais a-t-il atteint ses limites ?

CORIAT Benjamin (CREI-Université de Paris XIII-Villetaneuse), **GEOFFRON Patrice** (Université de Reims et CREI-Université de Paris XIII-Villetaneuse) et **RUBINSTEIN Marianne** (CREI-Université de Paris XIII-Villetaneuse), Facteurs et évolution de la compétitivité japonaise : le rôle du financement et du mode de gouvernement des firmes. de régionalisation.

DOSI Giovanni (Université de Rome) Contribution of economic theory to the understanding of a knowledge based economy.

EBIZUKA Akira (Université de la ville d'Osaka), **UEMURA Hiroyasu** (Université de Nagoya), **ISOGAI Akinori** (Université de Kyushu), An Institutionnal Analysis of the Post-war Japanese Economy; from the Viewpoint of « Hierarchical Market-Firm Nexus ». **HIRANO Yasuro** (Université de Fukuoka) et **HANADA Masanori** (Université de Kumamoto), Le rôle de l'entreprise dans la reproduction de la force de travail.

INOUE Yasuo (Université de la Ville de Nagoya), Intégration économique dans la région Pacifique.

LORDON Frédéric (CNRS-CEPREMAP), Formalizing historical economic dynamics.

MAZIER Jacques (CEDI-Université de Paris XIII-Villetaneuse), Les investissements directs en Asie.

NABESHIMA Naoki (Toyama University), *The Transformation of the Financial System and the Contemporary Crisis : the Financial Mode of Regulation in Japanese Capitalism*.

PETIT Pascal (CNRS-CEPREMAP), *L'Asie dans la triade : analyse comparative des formes*.

THERET Bruno (CNRS -Iris-Université Paris IX-Dauphine), *Systèmes nationaux de protection sociale et régulation en comparaison internationale : l'exception japonaise ?*

TOHYAMA Hironori (Shizuoka University), *Wage Bargaining Institutions and évolution of Employers's Network*

TSURU Tsuyoshi (I.E.R., Hitotsubashi University), *Intrafirm Communication and Wage Determination in the Japanese Nonunion Firms*

UNI Hiroyuki (Osaka Sangyo University), *Unproportional Productivity Growth and Accumulation Regime*

YAGI Kiichiro (Kyoto University), *Extensive and Intensive Mobilization in Japanese Economy:*

YAMADA Toshio (Université de Nagoya), *Capitalisme japonais et compromis compagnie-iste face à la crise.*

Amérique latine

Rui de Britto Alvares Alfonso, Pedro Luiz Barros Silva, *Federalismo no Brasil: Descentralizaçao e Politicas Sociais*, FUNDAP, Sao Paulo, 1996.

Sergio Prado, José Luiz Lima, Josef Barat, *Federalismo no Brasil: Empresas Estatais e Federaçao*, FUNDAP, Sao Paulo, 1996.

Susana Penalva, Alejandro Rofman (Comp.), *Desempleo estructural, pobreza y precariedad. Coordenadas y estrategias de politica social en la Argentina y América Latina*. Ediciones Nueva Vision/CEUR, Col. « La Investigacion Social », Buenos Aires, 1996, 331 p.

Asie

Hervé Boismery, Bernard Guilhon, « Nouvelles stratégies industrielles, enclaves exportatrices et emploi : le cas du Vietnam et des pays en transition », Ronéotypé CEFI, Colloque international *Stratégies de croissance et marchés émergents*, Ho Chi Minh Ville-Saigon (VietNam) 12-13 Novembre 1996.

Changements structurels et trajectoires nationales

Ronny Bianchi, « Pour une lecture politico-institutionnelle du modèle industriel italien et en particulier de la forte présence de PME », Revue Internationale P.M.E., vol. 9, n° 2, 1996, p.103-123.

Robert Boyer, « The Seven Paradoxes of Capitalism...Or is a theory of modern economies still possible ? », *Couverture Orange CEPREMAP n° 9620*, Octobre 1996.

Isaac Johsua, « Le grand tournant -Une interrogation sur l'avenir du capital- », *Cahiers de Recherche de l'ADIS*, n° 42, hiver 1997, Université Paris Sud, Faculté Jean Monnet.

Rapport salarial

Robert Boyer, « The changing status of industrial relations in a more interdependent world : An interpretation and agenda for further research », *Couverture Orange CEPREMAP n° 96197*, Oktobre 1996

Isabel da Costa, Marie-Laure Morin, *L'Etat des relations professionnelles : Traditions et perspectives de recherche*, Otaires France et Presses de l'Université de Laval au Québec, 1996.

Régime international

Elmar Alvater, Birgit Mahnkopf, *Limits of Globalization : Politics, Economy and Ecology in the World Society*,

published in German Verlag Westfälisches Dampfboot, Münster, August 1996, 633p., DM 58,00

Robert Boyer, «Les mots et les réalités », *Les Dossiers de l'Etat du Monde, Mondialisation au-delà des mythes*, La Découverte, Paris, 1997, p. 12-56.

Les Dossiers de l'Etat du Monde, *Mondialisation au-delà des mythes*, La Découverte, Paris, 1997.

Théorie des institutions

Olivier Favereau, Pierre Picard, « L'approche économique des contrats : unité ou diversité ? », *Sociologie du Travail*, n° 4, 1996, p. 441-464.

Olivier Favereau, Pierre Lascombes, Christine Musselin, Renaud Berrivin, « Introduction », *Sociologie du Travail*, n° 4, 1996, p. 433-440.

Théorie marxiste et hétérodoxes

Gilbert Abraham-Frois, « De l'hétérodoxie dans l'orthodoxie contemporaine: politique budgétaire et nouvelle économie classique », *Economies et Sociétés, Cahiers de l'ISMEA*, Tome 30, n° 9, Série Débats, D, n° 2, Septembre 1996, p. 233-238.

Wladimir Andreff, « Hétérodoxie ou critique en économie ? », *Economies et Sociétés, Cahiers de l'ISMEA*, Tome 30, n° 9, Série Débats, D, n° 2, Septembre 1996, p. 239-252.

Michel Beaud, « Contre des moulins à vent ? Réflexions sur les limites de la démarche hétérodoxe dans la pensée économique contemporaine », *Economies et Sociétés, Cahiers de l'ISMEA*, Tome 30, n° 9, Série Débats, D, n° 2, Septembre 1996, p. 253-262.

Guy Caire, « Institutionnalistes, Régulationnistes, conventionnalistes : n'est pas hétérodoxe qui veut », *Economies et Sociétés, Cahiers de l'ISMEA*, Tome 30, n° 9, Série Débats, D, n° 2, Septembre 1996, p. 225-232.

Bernard Chavance, *Marx et le capitalisme: La dialectique d'un système*, Coll. Economie Sciences Sociales, CIRCA-Nathan, Paris, 1996.

Suzanne de Brunhoff, « Commentaires », *Economies et Sociétés, Cahiers de l'ISMEA*, Tome 30, n° 9, Série Débats, D, n° 2, Septembre 1996, p. 263-275.

Christian Marazzi, « *La place des chaussettes: Le tournant linguistique de l'économie et ses conséquences politiques* », L'Eclat, Paris, 1997.

Gérard Duménil, Dominique Lévy, *La dynamique du capital. Un siècle d'économie américaine*, Presses Universitaires de France, Paris, 1996.

Transformation des Economies anciennement Socialistes

Wladimir Andreff, « Possible Tendencies of Development of Visegrad Countries in 1995-2000, with Special Regards to Convergence Criteria », dans GKI Gazdasagkutato Rt., *Strategic Possibilities of Hungary in 1996-2000 with special attention to the Fulfilment of the Convergence Criteria of the Maastricht Treaty*, Ministry of Finance, Budapest, July 1996, vol. 2, pp. 1-23.

Wladimir Andreff, « Strategy for International Economic Relations of Slovenia, in *Slovenia. Strategy of International Economic Relations : From Associated to Full-Fledged Membership in the European Union*, Ministry of Economic Relations and Development, Ljubljana, August 1996, Vol. 2, pp. 3-14.

Thèses

Yann Moulier Boutang, « *Le salariat bridé, origines de la politique migratoire, constitution du salariat et contrôle de la mobilité du travail* », Thèse I.E.P., Paris, 14 Janvier 1997

Frédéric Leriche, « *L'encadrement politico-institutionnel du développement des activités de la haute-technologie : France-Etats-Unis* », Thèse Université Toulouse-Le Mirail, Mai 1996.

Stefano Palombarini, « *Formation de la politique économique et crise : une analyse théorique et un modèle pour l'Italie* », Thèse E.H.E.S.S., 9 Janvier 1977, Paris.

APPEL A COMMUNICATION A L'ANNEE DE LA REGULATION

Dans le prolongement de l'appel déjà diffusé dans la **Lettre de la Régulation** n° 19, voici quelques précisions supplémentaires. Il est prévu que la première édition comporte les rubriques suivantes :

1. Articles thématiques portant cette année sur « Analyse institutionnelle et structurelle de l'intégration européenne ».

2. Problèmes théoriques et avancées méthodologiques (soumission libre).

Les articles soumis pour ces deux rubriques comporteront au maximum 70.000 signes, et seront transmis sous la forme papier et disquette avec résumé français et anglais ne dépassant pas 1.000 signes. Il sont à adresser à Georges Benko,

3. Compte rendu de thèses soutenues dans l'année et soumis par les auteurs. *Les résumés ne devront pas comporter plus de 6.000 signes et devront être adressés à Maurice Baslé (e-mail: Maurice.Basle@Univ-Rennes1.fr).*

4. Compte rendu d'ouvrages. *Les propositions, inférieures à 7.500 signes, sont à soumettre à Frédéric Lordon (e-mail: lordon@cepremap.msh-paris.fr).*

5. Contributions diverses : d'autres rubriques seront considérées à l'avenir.

En tout état de cause, les propositions sont à adresser directement à Georges Benko, Université Paris I, 191, Rue St Jacques, 75005 PARIS - Fax : 01 44 32 14 54.

La date limite de réception des diverses contributions est fixée au **15 Juillet 1997**.

Le Comité de rédaction est composé de : Bruno Amable, Maurice Baslé, Georges Benko, Robert Boyer, Alain Lipietz, Frédéric Lordon, Yves Saillard, Bruno Théret.

THEORIE DE LA REGULATION ET ECONOMIE DU DEVELOPPEMENT

Compte Rendu par Irène Hors et Michel Vernières

Après plusieurs études de pays (Argentine, comparaison Brésil-Mexique, Algérie, Afrique), le groupe de travail continuera son tour du monde au cours des séances suivantes:

Vendredi 28 mars 1997, 14h30 - 16h30

« Evolution du rapport salarial en Corée. Une première analyse des régimes de croissance à Taïwan », Hwan-Joo Seo (EHESS) et Irène Hors (EHESS-CEPREMAP)

Mercredi 30 avril 1997, 14h00 - 16h00

« Eléments d'analyse de la transition chinoise », Yves Citoleux (Université de Caen) et Diana Hochraich (Direction de la Prévision)

Lundi 2 juin 1997, 17h00

« Diversité des régulations nationales dans un contexte de mondialisation », Michel Vernières (LES-Paris I). Cette séance proposera un premier récapitulatif des analyses pays présentées dans le cadre d'un séminaire ARCI

Mercredi 2 juillet 1997 (14h00 - 16h00)

« Bilan, théorie, relance », Robert Boyer (CNRS-EHESS-CEPREMAP), Irène Hors (EHESS-CEPREMAP), Michel Vernières (LES-Paris I)

Cette dernière séance vise à fournir un bilan des 8 premières séances et préparer les travaux de l'année 1997-1998. Toutes les participations sont les bienvenues!

Toutes les séances ont lieu au CEPREMAP (salle 410), 142, rue du chevaleret, 75013 Paris.

Si vous désirez êtres inscrits sur la liste de diffusion, vous pouvez envoyer vos coordonnées à Irène Hors (hors@msh-paris.fr) ou par courrier au CEPREMAP.

Les comptes-rendus des séances sont disponibles sur serveur:

 <http://www.upmf-grenoble.fr/irepd/lettre.html>.

APPEL A COTISATION POUR L'EXERCICE 1996-1997

Les cotisations et tarifs d'abonnement sont fixés comme suit :

Adhésion à l'Association (un soutien aux activités de l'association qui vaut aussi abonnement à la Lettre)

recevant la lettre sur papier : 250 F (étudiants : 100 F)

 par e-mail : 200 F (étudiants : 50 F)

Abonnement à la Lettre uniquement

recevant la lettre sur papier : 50 F

par e-mail : gratuit

Les adhérents à R&R pourront bénéficier en outre de 30 % de réduction sur les publications proposées par l'Association.

NOM :

Adresse

Statut

e-mail (si vous souhaitez recevoir la lettre par courrier électronique) :

Bulletin à retourner accompagné du règlement au nom de l'association Recherche et Regulaiton à l'adresse suivante :

Pascal Petit (trésorier de l'Association)

CEPREMAP 142, rue du Chevaleret 75013 PARIS